

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du jeudi 04 avril 2024

Date de la convocation :

22/03/2024

Date affichage : 22/03/2024

Membres en exercice : 11

Présents : 10

Votants: 10

Pour: 10

Contre: 0

Abstentions : 0

Délibération N° :

DE\_2024\_24

quatre avril deux mille vingt-quatre, à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune de LAVERGNE, régulièrement convoqué, s'est réunie sous la présidence de Didier BES

**Présents :** Didier BES, Thierry BOUSSAC, Patrick BOY, Véronique CANITROT, Aurore COUDERC, Dominique FROMENTEZE, Manon BENNE, Chantal MASMAYOUX, Johan MAZIERO, Céline SER

**Représentés:**

**Excusés:** Jean-Louis RIGOUSTE

**Absents:**

**Secrétaire de séance:** Manon BENNE

**Objet : TVX OP 132 - Réhabilitation énergétique Mairie-validation devis clim air/air**

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il est nécessaire d'installer une pompe à chaleur air/air, dans le but de chauffer et de refroidir la salle du conseil municipal ainsi que le secrétariat de mairie.

Après avoir étudié plusieurs devis, Monsieur le Maire vous propose le devis n° DEV00000145 de l'entreprise SAS PERCAILLE FRERES – 46500 GRAMAT pour un montant de 10 259,42 € TTC.

**Le Conseil Municipal, après avoir entendu toutes les explications concernant ce projet :**

- **DECIDE** de valider le devis n° DEV00000145 du 05/03/2024 de l'entreprise SAS PERCAILLE FRERES – 665 Avenue de Belgique – 46500 GRAMAT pour un montant de 8 549,52 € HT – TVA 20 % soit 1 709,90 € pour un TTC de 10 259,42 €
- **DIT** que la dépense sera effectuée sur l'opération n° 132 – REHABILITATION ENERGETIQUE MAIRIE – Article 2131 – Bâtiment public
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à effectuer des dépenses d'isolation complémentaires (fenêtres et baies si nécessaire), à hauteur du montant validé sur l'opération n° 132, soit 15 000 €.
- **DELEGUE** Monsieur le Maire pour signer tous documents se rapportant à cette affaire.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Acte rendu exécutoire après dépôt et publication à la date figurant sur l'accusé de réception AR sous-préfecture de GOURDON.

Le Maire,  
Didier BES



Préfecture

Date de réception de l'AR: 08/04/2024

046-214601650-DE\_2024\_24-DE